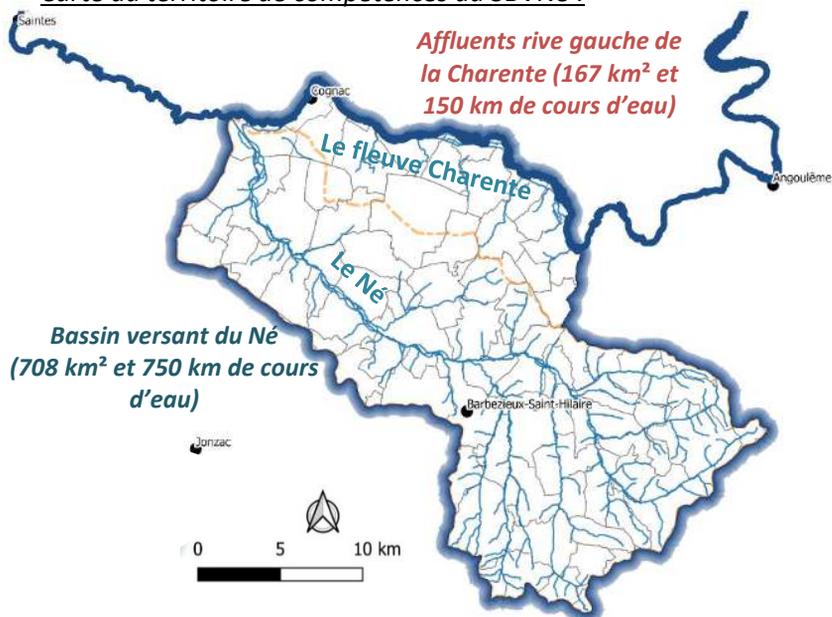


La **GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** (GEMAPI) est une mission de service public assurée par les collectivités locales et les syndicats de bassins. Le territoire du **SBVNé** s'étend sur cinq EPCI* : CC des 4B Sud-Charente, CA du Grand Cognac, CC de la Haute Saintonge, CC Lavalette Tude Dronne et CA du Grand Angoulême. Des programmes d'actions y sont mis en place pour atteindre **le bon état de l'eau et des milieux aquatiques**.

- Un outil de planification : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant du la Charente 2020 – 2025
- Un Programme Pluriannuel de Gestion (**PPG**) 2023 – 2032
- Un programme Re-Resources 2022 – 2026

La **préservation et la restauration** des milieux aquatiques sont de forts enjeux de notre territoire. En effet, ces milieux sont riches en biodiversité, ils permettent entre autre de limiter l'impact des crues et des étiages (débits faibles), et participent à l'épuration de l'eau.

Carte du territoire de compétences du SBVNé :



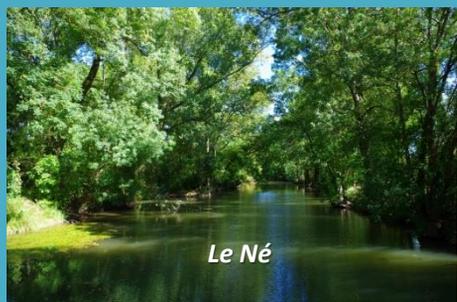
Le SBVNé en quelques chiffres :

- Création en 1968 par M. Félix Gaillard
- 875 km² et 900 km de cours d'eau
- 5 EPCI *
- 1 comité syndical composé de 34 élus
- 1 équipe de 7 personnes
- 150 ouvrages sous gestion du SBVNé
- 4 zones Natura2000

Une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant :

Le SBVNé réalise diverses **actions** permettant **d'améliorer l'état de l'eau et des milieux aquatiques**. Elles sont réalisées en **partenariat** avec de nombreux acteurs du territoire. La gestion intégrée a été mise en place depuis de nombreuses années au SBVNé pour assurer une cohérence territoriale et répondre aux différents **enjeux** (milieux aquatiques, urbanisation, agriculture, boisements, eau potable, aménagement des versants, fleuve Charente...). Cette démarche s'appuie sur une **prise de conscience collective** et une **volonté politique locale d'agir**.

* **EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale**



Nos actions au service de l'intérêt général

Diverses actions sont mises en œuvre par le SBVNé sur le territoire :

 Suivi de la qualité des eaux (prélèvements, analyses et interprétation des données).
Participation au programme Re-Sources Coulonge et St-Hippolyte : actions agricoles.
Education/sensibilisation aux enjeux liés à l'eau (pour les scolaires et les collectivités).

Programme Re-Sources



Analyse de la qualité de l'eau



Parcelle viticole enherbée



Manipulation d'ouvrage

 Gestion des ouvrages hydrauliques pour la régulation et le partage des eaux : suivi d'un protocole de gestion pour les manœuvres de vannes.



Prévention du risque d'inondation : repérer les zones à risque, ralentir les écoulements sur les versants...



Plaine de Ladiville en crue



Plantation de haies



 Gestion de la végétation rivulaire (ripisylve) et réalisation de plantations.
Gestion des plantes envahissantes (jussie, renouée du japon).
Enlèvement sélectif d'embâcles.



Restauration de la continuité écologique : mise en place de bras de contournement ; effacement d'ouvrages ou de plans d'eau.
Diversification des écoulements et des habitats aquatiques. Renaturation du milieu.



Renaturation du Né à Côteaux du Blanzacais



Zone humide sur le Né aval

 Préservation et restauration des zones humides.
Animation du site Natura 2000 de la Vallée du Né.

Nous contacter :

Téléphone : 05 45 78 74 45

Mail : secretariat@siah-ne.fr

Site internet : <https://sbvne.fr>

Suivez nous sur Facebook :

Syndicat du Bassin Versant du Né

